

Municipales 1983 AUXONNE : Dans ce tract "à double-détente", le candidat Jean HUGON, maire sortant répond simultanément à deux de ses adversaires : le Docteur ROCHET au recto (ci-dessous à gauche et Yves TACHIN au verso (ci-dessous à droite). La partie spécifiquement forestière est encadrée en rouge. (Présentation Claude SPERANZA , mars 2026)

I-

LES EXPLOITS d'un MAIRE (suite).....

Décidément, de la part de nos adversaires, le mensonge est de rigueur dans cette Campagne Electorale.

- **N'EN DEPLAISE** au Docteur et à son équipe, l'installation d'OREGA à la Colombière, en 1970, qui a créé 1000 emplois - alors que l'usine était sur le point de quitter le quartier de la Gare pour une autre ville, faute de place - tient uniquement à 2 hommes, M. LARUE, le Directeur de l'époque et ... le Maire d'AUXONNE, Jean HUGON.

Le Docteur l'ignore, il n'a passé à AUXONNE que 5 ans d'écolier vers 1955 et il n'est revenu que depuis si peu de temps ! Mais MM. GAVIGNET et BERTON devraient le savoir : ils ont déjà usé 2 fois l'argument, en vain, en 1971 et 1977 !

N'EN DEPLAISE au Docteur, il y a 179 emplois de plus en 1982 qu'en 1975 dans le secteur privé. Ce sont les chiffres incontestables de l'INSEE. Ajoutons les emplois du secteur public (45 à l'Hôpital, 12 au Foyer-Logement, 20 à la Sécurité Sociale, etc... et les 250 emplois sont atteints.

N'EN DEPLAISE au Docteur, 900 pavillons individuels ont pu être construits en 18 ans grâce aux équipements réalisés par la Commune, essentiellement la Station d'Épuration, l'extension des réseaux d'eaux et d'assainissement aux Granges.

N'EN DEPLAISE au Docteur, le Foyer-Logement Personnes Agées a été créé après 1 an de démarches difficiles, à l'initiative du Maire, comme à NUITS-SAINT-GEORGES, SOMBERNON.... et ailleurs. La Municipalité y participe financièrement (voir le budget de la Ville).

Le Foyer-Logement
- n'appartient pas à l'U.D.S.M. mais à l'Office Public Départemental d'H.L.M.
- n'a pas été subventionné par l'U.D.S.M. mais par la Commune (350 000 N.F.)

N'EN DEPLAISE au Docteur, l'action Médico-Sociale et Protection Infantile, s'ils ne dépendent pas de la Commune, sont toujours créés à l'initiative du Maire.

Le Docteur et l'Assistante Sociale de son équipe semblent encore avoir beaucoup à apprendre en matière d'Action Sociale.

N'EN DEPLAISE au Docteur, l'accueil des Jeunes 16-18 ans (la 1ère créée en Côte d'Or) relève d'une Convention entre la Ville, qui met à disposition les locaux, l'Etat qui subventionne et le GRETA qui assure le fonctionnement.

N'EN DEPLAISE au Docteur, la "décharge contrôlée" reste le procédé le moins coûteux d'élimination des ordures ménagères.

Il ignore que la construction d'une usine d'incinération ou le transport des ordures à l'usine de DOLE multiplierait par cinq la taxe d'enlèvement. Il semble avoir encore beaucoup à apprendre en matière de gestion financière publique.

Deux REMARQUES

- A défaut de présenter un plan concret, le Docteur a attendu de connaître notre bilan.... pour le critiquer!

- Quant au programme qui se résume à : Tous derrière POUJADE.... laissons le Maire de DIJON administrer sa ville et le Maire d'AUXONNE gérer la sienne !

.... ET une QUESTION :

- Le Docteur consacrerait-il plus de la MOITIE de son TEMPS, comme je le fais moi-même, à la Mairie et au service des Auxonnais....

.../...

II -

.... ET les ERREURS d'un ADJOINT -

M. TACHIN récidive en persistant dans l'erreur, à propos de la Forêt. Nous avons pourtant publié les informations nécessaires, exactes et contrôlables.

Quelques précisions s'imposent donc :

- Il y a, actuellement, plusieurs dizaines d'hectares de retard sur le plan (et non 40 ha d'avance) et personne ne songe à le rattraper.
- Le coût de la régénération s'élève à 22,5 % de recettes, et non à 70 %
- En 25 ans, 459 ha seulement sur 1400 ha seront reconvertis, dont 390 en chênes et 23 en résineux
- L'O.N.F. a planté, hors saison, 25 000 résineux. 22 000 ayant péri, l'O.N.F. les a remplacés gratuitement.
- Le Plan de Reconversion NE SUPPRIMERA PAS le BOIS de CHAUFFAGE et il n'a jamais été question de supprimer les AFFOUAGES, intéressant tous les Auxonnais, comme on le laisse entendre.

Nous avons demandé à plusieurs reprises à M. TACHIN ses propositions sur la Forêt. Il a répondu par lettre du 3 Mai 1983: "Je communiquerai mon rapport à une époque qui permettra au suffrage universel de trancher le débat!....."

La VERITE est que le plan de conversion de la Forêt dont le regretté M. Henri TACHIN, Adjoint, était à l'origine, en 1968, a été modifié en 1982 pour accroître les surfaces plantées en chêne et assurer des ressources futures, sans dénaturer la forêt.

M. TACHIN devrait refaire ses calculs relatifs à l'exploitation de la Forêt, car si les nôtres sont exacts et contrôlables, les siens sont, pour la plupart, erronés. Il prouve par là son incompétence à gérer la Commune.

M. TACHIN emploie le terme "scandales". Il paraîtrait même que se dévoilerait d'autres scandales.....

Je le déclare très nettement : je ne me laisserai pas impressionner et suis prêt à répondre, au besoin, par voie de justice.

Mais il y a un scandale que M. TACHIN passera volontairement sous silence: ses absences à 6 séances de Conseil Municipal, à 89 séances de Commission et l'indemnité d'Adjoint qu'il a perçue depuis 6 ans pour 2 h en moyenne par semaine passée à la Mairie... et que la Loi ne permet pas de supprimer.

L'ELECTEUR JUGERA

Et c'est pourquoi, au delà de tous ces mensonges et ces bassesses, vous VOTEREZ en MASSE, dès le premier tour, pour des Auxonnais connus, groupés autour d'un Maire, d'Adjoints et de Conseillers ayant fait leurs preuves et prêts à servir "AUXONNEd'ABORD".

Le MAIRE,
Conseiller Général,
J. HUGON

et les Candidats de la Liste